



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### JOURNEE DE MOBILISATION DU 8 NOVEMBRE 2008 A SAINT-QUENTIN

**Le collectif « Ni pauvre, ni soumis » 02 se mobilise à Saint-Quentin, fief du Ministre du Travail et des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité Monsieur Xavier Bertrand**

Alors que le gouvernement annonce que le handicap est une priorité du budget 2009, que cela aurait-il été s'il en avait été autrement ? Au programme, un projet de lois de finances et un projet de loi du financement de la sécurité sociale, des mesures certes mais insuffisantes, voire inquiétantes ou inégalitaires.

#### **Nos revendications :**

1. Le gouvernement prévoit 4,4 % d'augmentation de l'A.A.H. en 2009 !

**Nous demandons la création d'un revenu existence égal au SMIC brut (1256 €) assujetti aux cotisations sociales ;**

2. Actuellement, une personne bénéficiaire de l'A.A.H. vivant en couple voit son allocation diminué si le conjoint ou la conjointe a des revenus égaux ou supérieurs à 1242,54 € par mois. Ceci crée une dépendance de la personne handicapée vis-à-vis de la personne avec laquelle elle vit et ne lui offre aucune autonomie financière.

**Nous demandons que le versement du revenu d'existence soit totalement indépendant des ressources des personnes vivant sous le même toit.**

3. Actuellement une personne en situation d'handicap pouvant travailler voit son A.A.H. diminuer si elle touche un salaire de 400 €.

**Nous demandons un véritable cumul revenu d'existence / revenu professionnel pour garantir un revenu supérieur au SMIC brut aux personnes pouvant travailler comme cela est prévu pour le R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)**

4. Le projet de loi du financement de la sécurité sociale ne dit rien sur l'harmonisation des régimes A.A.H. et pension d'invalidité, ce qui provoque l'apparition d'inégalités entre les personnes pauvres, celles bénéficiaires d'une pension d'invalidité se trouvant dans une situation encore un peu plus précaire que celles recevant l'A.A.H.
5. Actuellement, les personnes en situation d'handicap l'A.A.H. ou pension d'invalidité doivent s'acquitter des franchises médicales.

**Nous demandons la suppression des franchises médicales et l'accès à la CMU complémentaire pour toutes les personnes vivant sous le seuil de pauvreté.**

6. Actuellement, les personnes en situation d'handicap achetant une voiture neuve à boîte automatique doivent payer un « malus » pour un véhicule jugé polluant (700 € pour une petite berline).

**Nous demandons l'exonération de cette taxe pour les personnes en situation d'handicap qui se retrouvent dans l'obligation de conduire ce type de véhicule et qui ont besoin d'être mobiles s'ils sont dans la capacité de rechercher un emploi (une des priorités du Président !).**

7. Nous demandons enfin qu'une véritable politique de transversalité se mette en place afin que l'impact de chaque décision publique sur l'existence des personnes en situation d'handicap soit prise en compte (transport, logement, emploi, loisirs, culture, etc.).

**FACE A CETTE SITUATION INACCEPTABLE, LE MOUVEMENT « NI PAUVRE, NI SOUMIS » 02 APPELLE TOUS LES CITOYENS A MANIFESTER LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008 POUR DEMANDER QU'ENFIN, LES PROMESSES DE NOS ELUS SE TRANSFORMENT EN ACTES !**

**L'ETAT A SU DEBLOQUER 10 MILLIARDS D'EUROS POUR SAUVER LES BANQUES ... NE PEUT-IL PAS TROUVER 400 MILLIONS D'EUROS POUR PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP DE MENER UNE VIE DIGNE DE CE NOM !**

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008  
A 9H30 DEVANT LA POSTE (RUE DE LYON) - SAINT-QUENTIN  
OU  
A 11H00 RUE SAINT-ANDRE – SAINT-QUENTIN**

Contact presse dans l'Aisne :

Stéphane POLLAK 03 23 64 33 81